

PROJET ÉDUCATIF

École Capitaine-Luc-Fortin

2023-2027



Table des matières

1. BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF.....	3
2. CONTENU DU PROJET ÉDUCATIF	3
3. DÉMARCHE COLLABORATIVE	4
4. CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF	6
5. MISSION, VISION ET VALEURS	7
5.1. NOTRE MISSION.....	7
5.2. NOTRE VISION	7
5.3. NOS VALEURS.....	7
6. CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT	7
6.1. ENVIRONNEMENT EXTERNE.....	8
6.1.1. <i>Population et territoire</i>	8
6.1.2. <i>L'école et sa communauté</i>	8
6.2. ENVIRONNEMENT INTERNE	9
6.2.1. <i>Portrait de la réussite des élèves</i>	9
6.2.2. <i>L'établissement</i>	11
6.2.3. <i>L'organisation des services</i>	12
<i>L'offre pédagogique et éducative de l'école.....</i>	<i>12</i>
<i>Composition de l'équipe-école</i>	<i>12</i>
7. ZONES DE VULNÉRABILITÉ ET ZONES DE FORCE.....	14
8. COHÉRENCE AVEC LE PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE.....	14

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement des orientations, des priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire.

Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la synergie et la cohérence entre tous les paliers du système éducatif (le ministère de l'Éducation, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement), dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun.

2. Contenu du projet éducatif

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit remplir les conditions qui suivent :

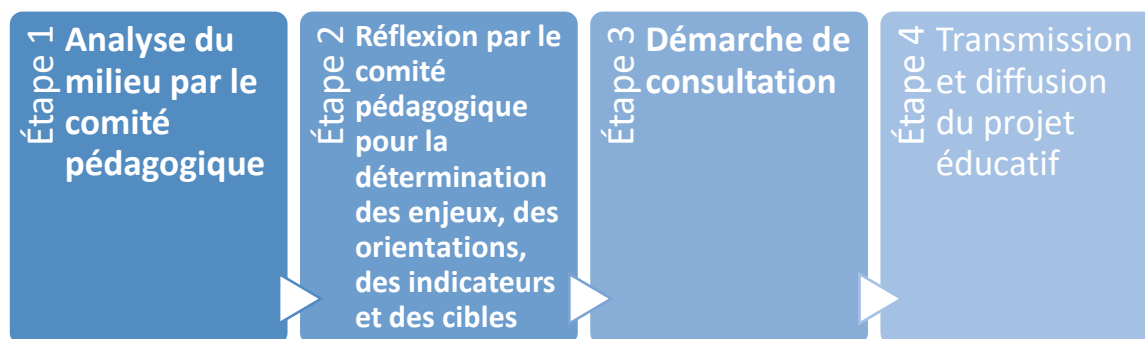
- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il doit faire face, notamment en matière de réussite éducative et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative;
 - Les cibles qui doivent être atteintes au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles;
 - La périodicité de l'évaluation du projet éducatif, déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire;
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)¹;
- Couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre en ce qui a trait à la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le ministère [...] (LIP, article 459.3);
- Assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

¹ Seulement pour les écoles et selon les exigences législatives en vigueur

- Dans l'analyse du contexte, notamment des résultats obtenus par l'établissement d'enseignement au regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, la pertinence d'une intégration de ces orientations et de ces objectifs dans le projet éducatif doit être évaluée. Dans le respect du principe de subsidiarité, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible, qui peut alors être différente de celle établie par le centre de services scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui figurent dans le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

3. Démarche collaborative

La démarche d'élaboration du projet éducatif 2023-2027 a été réalisée principalement en 4 étapes telles que présentées ci-dessous.



Date	Travaux effectués
30 janvier 2023	Formation comité et planification des rencontres
10 février 2023	Consultation par édifice de la situation individuelle et appropriation des documents
20 février 2023	Planification globale des étapes
07 mars 2023	Révision de l'ancien projet éducatif et répartition des tâches (environnement interne et externe, milieu socioéconomique, etc.) Identifier notre Mission, vision, valeurs
28 mars 2023	Mise en commun des informations recueillie Mise à jour du plan d'action
13 avril 2023	Finaliser plan d'action et validation Power BI
22 septembre 2023	Mise à jour du projet éducatif
20 octobre	Rédaction du canevas du projet éducatif

Groupes ayant collaboré lors de l'élaboration du projet éducatif

- Érika Audet, directrice
- Jean-Benoit Chouinard, conseiller pédagogique
- Danielle Berleur, enseignante-soutien
- Karine Pelletier, enseignante du préscolaire
- Mélanie Lorrain, enseignante du 1er cycle
- Audrey Marleau, enseignante du 1er cycle
- Janie Bouchard, enseignante du 2ème cycle,
- Myriam Chevrier, enseignante du 3ème cycle,
- Nathalie Dubois, technicienne en éducation spécialisée
- Julianne Patenaude, technicienne en éducation spécialisée
- Marie-Pier Pelletier, technicienne en service de garde

Le bilan du projet éducatif 2019-2023 de l'école Capitaine-Luc-Fortin démontre que les cibles en lecture ont été atteintes. L'équipe-école s'est ajusté en cours de route et a mis en place des nouveaux moyens (systèmes motivation école). Les intervenants de l'école observent que le sentiment d'appartenance de nos élèves est maintenant plus présent. Aussi, le projet cours d'école a grandement contribué à entretenir des relations harmonieuses entre les élèves. Ce projet se poursuit.

Pour le projet éducatif 2023-2027, l'équipe-école a d'abord décidé de porter son attention sur la compétence à Écrire sans oublier de poursuivre les actions qui ont porté fruit dans la compétence à Lire.

De plus, à la suite du sondage effectué lors de la réalisation du plan de lutte, il est ressorti que le sentiment de sécurité des élèves est un enjeu.

Finalement, les différents intervenants ont remarqué que l'engagement des élèves face à leurs apprentissages est à développer.

Le tableau suivant présente les liens entre l'ancien projet éducatif 2019-2023 et le projet éducatif 2023-2027.

Orientations du projet éducatif 2019-2023	Orientations du projet éducatif 2023-2027
<i>Augmenter les compétences en littératie</i>	<i>Augmenter les compétences en français</i>
<i>Développer les relations harmonieuses</i>	<i>Développer le sentiment de sécurité et les relations harmonieuses chez les élèves</i>
<i>Favoriser l'engagement des élèves face à l'école</i>	<i>Favoriser l'engagement des élèves face à leurs apprentissages</i>

Périodicité de l'évaluation du projet éducatif

Le comité pédagogique se réunira 2 fois par année, afin d'évaluer et réguler le projet éducatif 2023-2027, à travers les plans d'actions annuels qui en découleront.

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Le projet éducatif doit émerger du milieu, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire.²

Tableau 1 - Calendrier des consultations effectuées

Dates des CÉ + statutaires

Date	Instance consultée	Commentaires recueillis
12-13 décembre 2022	Personnel des 2 édifices	Préambule du renouvellement du projet éducation
30 janvier 2023	Personnel enseignants de 2 édifices	Création d'un comité pour la révision du projet éducatif
Février 2023	Élèves et parents	Sondage PEVR
16 mai 2023	Personnel	État d'avancement
17 mai 2023	Conseil d'établissement	Présentation de la démarche
25 octobre 2023	Conseil d'établissement	Mise à jour de la démarche
6-7 novembre 2023	Statutaire	Mise à jour de la démarche auprès des enseignants

² LIP, article 74

5. Mission, vision et valeurs

5.1. Notre mission

La mission de l'établissement est définie par la Loi sur l'instruction publique.³

- Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.
- Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif.

À l'école Capitaine-Luc-Fortin, nous souhaitons accomplir cette mission en offrant à l'élève un environnement qui l'amènera à évoluer selon son potentiel dans un monde en perpétuelle évolution et l'amener à s'engager dans sa réussite en offrant des opportunités de se réaliser dans son milieu.

5.2. Notre vision

Dans un contexte favorisant l'épanouissement de chacun dans toutes ses sphères de développement, l'école Capitaine-Luc-Fortin désire offrir un environnement sain et accueillant permettant des rapports harmonieux avec les autres et le développement du plein potentiel de chaque enfant.

5.3. Nos valeurs

- Plaisir d'apprendre
- Engagement
- Respect

6. Contexte dans lequel évolue l'établissement d'enseignement⁴

Dans l'analyse du contexte dans lequel évolue l'école Capitaine-Luc-Fortin, le comité a tenu compte des éléments suivants:

- *Portrait de l'éducation du milieu environnant;*
- *Bilan des actions porteuses du milieu: les forces;*
- *Portrait des résultats et des zones de vulnérabilité;*
- *Besoins des élèves dans les écoles et les centres;*
- *Principaux enjeux de la réussite éducative du milieu;*
- *Utilisation de certains indicateurs nationaux;*
- *Caractéristiques et attentes du milieu, etc.*

³ LIP, article 36

⁴ LIP, articles 37, 74, 97.1 et 109

6.1. Environnement externe

L'école Capitaine-Luc-Fortin est une école ayant deux édifices desservants trois municipalités évoluant dans un environnement agricole où plusieurs réalités se côtoient. Certaines familles ont des besoins plus grands à combler.

6.1.1. Population et territoire

L'école Capitaine-Luc-Fortin, c'est un milieu de travail, d'apprentissage, mais surtout, un milieu de vie unique. Elle dessert les populations des municipalités d'Henryville (1 508 habitants), St-Sébastien (726 habitants) et Venise-en-Québec (2 142 habitants), pour un total de 4376 habitants. Pour l'année 2022-2023, 289 élèves provenant des trois municipalités fréquentent cette école. L'école Capitaine-Luc-Fortin se situe dans un milieu socio-économique faible, l'indice de défavorisation est de 9 sur une échelle de 10 (10 étant l'indice le plus défavorisé).

6.1.2. L'école et sa communauté

L'école Capitaine-Luc-Fortin est constituée de deux édifices, l'édifice Henryville qui dessert principalement les élèves situés dans la Municipalité d'Henryville, petite localité paisible située aux abords de la rivière Richelieu. Traversée par la rivière du Sud, elle se distingue par sa forte vocation agricole. En 2022-2023, l'édifice compte 132 élèves.

L'édifice St-Joseph, quant à lui, est situé dans le village de St-Sébastien. Les élèves qui fréquentent cet édifice proviennent principalement de milieux ruraux et agricoles des Municipalités de St-Sébastien et de Venise-en-Québec, cette dernière située aux abords du lac Champlain. En 2022-2023, l'édifice compte 157 élèves. Environ 4,2 km séparent les édifices Henryville et St-Joseph.

Nous vivons dans un milieu où les communautés sont intéressées par ce qui se fait à l'école. Chaque édifice a le soutien d'un organisme de participation des parents (OPP) qui compte quelques parents bénévoles. Il serait souhaitable d'avoir une participation plus grande au sein de cet organisme.

Quelques parents sont actifs au sein des deux édifices pour soutenir les activités par la mise en place de levées de fonds. Plusieurs parents bénévoles sont disponibles lors d'activités spéciales (dîner de la rentrée, repas de Noël, etc.)

Il faut noter la présence de la Fondation Jacques Landry pour l'enfance qui contribue à aider en offrant un support financier à l'école pour différentes acquisitions (nourriture, livres, jeux, aménagement de la cour d'école, etc.) aux élèves de l'édifice St-Joseph.

Au cours des dernières années, le projet d'embellissement de la cour d'école de l'édifice St-Joseph a débuté. Il se poursuivra par l'installation d'une classe extérieure.

6.2. Environnement interne

L'école accueille les élèves de la maternelle à la sixième année ainsi que les élèves de 4 ans inscrits au programme Passe-partout. Les deux édifices offrent un système de motivation qui départage les élèves de chacun des cycles dans différentes équipes afin de créer un sentiment d'appartenance et des relations significatives entre leurs pairs et les membres du personnel. À l'édifice Saint-Joseph, les élèves sont départagés entre cinq équipages de navires pirates alors qu'à l'édifice d'Henryville, les différentes équipes compétitionnent pour accumuler des pompons.

6.2.1. Portrait de la réussite des élèves

Tableau du taux de réussite en écriture des élèves du 2e cycle du primaire (2022-2023)

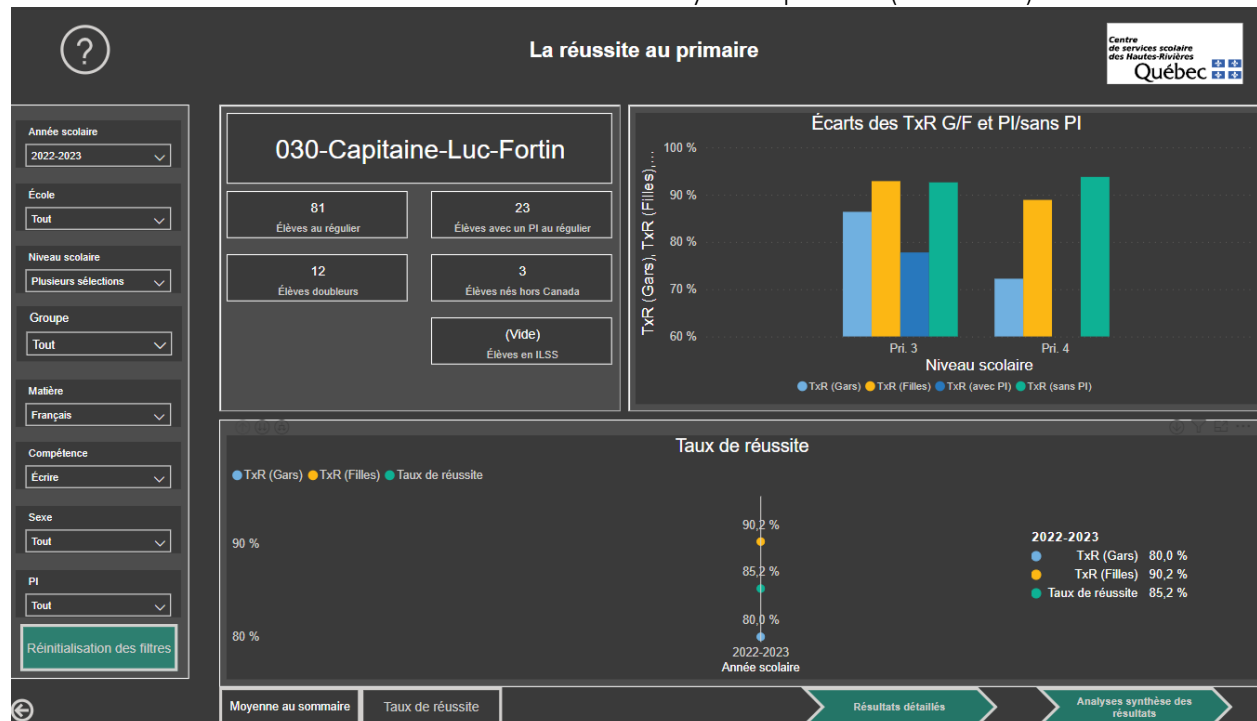


Tableau de distribution des résultats (environ 35 % des élèves sont à risque ou en échec). La moyenne au sommaire des élèves qui se situent entre 70 % et 50 % est de 63 %. Notre objectif est d'augmenter de 5 % cette moyenne au sommaire des élèves à risque. L'atteinte de cet objectif permettra à des élèves de se retrouver dans la zone sans risque.

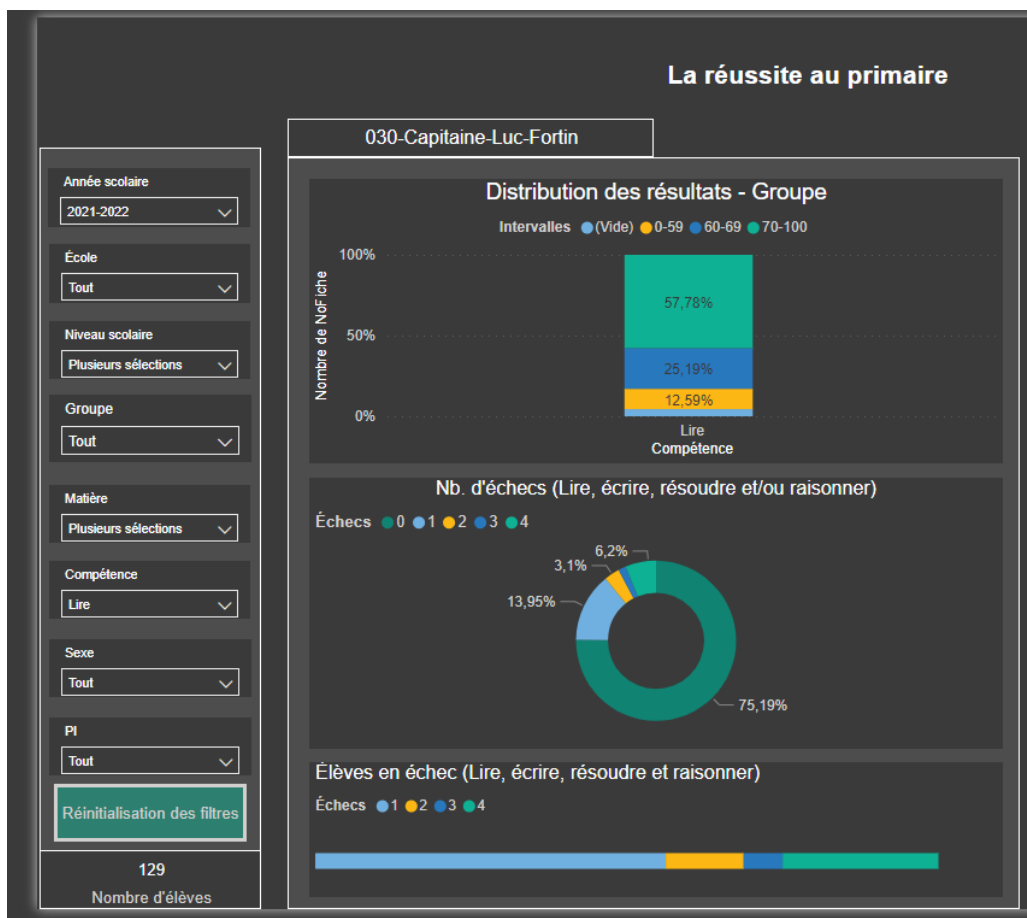


Tableau des résultats du sondage en lien avec le plan de lutte (environ 30% des élèves déclarent ne pas se sentir en sécurité à l'école)

ANALYSE DE LA SITUATION (PORTRAIT)
Outil(s) utilisé(s) pour réaliser le portrait : questionnaire sur le climat scolaire aux élèves de 2^e et 3^e cycle. 94 élèves des 2 édifices ont rempli le questionnaire, ce qui représente 64 % des élèves du 2^e et 3^e cycle. Constats dégagés lors de l'analyse de la situation (ex. : forces, vulnérabilités, sentiment de sécurité, sentiment d'appartenance, lieux à risques, types de violence) : Pour le sentiment de sécurité : 54 % des élèves se sentent en sécurité, 16 % se sentent en sécurité moyennement et 27 % ne se sentent pas en sécurité.

Nous observons un taux d'absentéisme et de retard importants. Le comité pense que cette situation pourrait être lié à l'engagement des élèves, et juge donc qu'il est important d'en suivre l'évolution au cours des années du présent projet éducatif, à titre d'indicateur intermédiaire lié à l'engagement.

Les outils pour suivre l'assiduité des élèves, la participation dans les différentes activités seront développés dans le plan d'action à venir en janvier 2024

Tableaux à venir :

- Tableaux démontrant la participation des élèves aux journées thématiques
- Tableaux répertoriant les grilles couleurs pour connaître, d'une part l'engagement par rapport à la réussite de chaque élève et d'autre part, pour connaître les méthodes de travail efficaces (rigueur)

6.2.2. L'établissement

Du côté de l'édifice St-Joseph, en 2023-2024 les 157 élèves sont répartis de la maternelle à la sixième année. Le programme Passe-Partout est offert pour les enfants de 4 ans. En 2023-2024, 6 enfants participent au programme Passe-Partout. Depuis 2022, l'édifice Saint-Joseph offre un projet de décloisonnement dans lequel des élèves de tous les niveaux sont appelés à travailler en collaboration, afin de favoriser le sentiment d'appartenance.

Pour ce qui est de l'édifice Henryville, en 2023-2024 les 128 élèves sont répartis de la maternelle à la sixième année. Le programme Passe-Partout est offert pour les enfants de 4 ans. En 2022-2023, 3 enfants participent à ce programme. De plus, depuis 2017, des ateliers en robotiques sont proposés aux élèves.

Tableau 2 - L'établissement en quelques chiffres (2023-2024)

L'établissement en quelques chiffres	Préscolaire	Primaire	SÉDG	Total
Nombre d'élèves	41	244		285
Nombre d'enseignants	3	14		17
Nombre de membres du personnel de soutien	12		5	17
Nombre de membres du personnel professionnel				3
Indice de défavorisation (IMSE)	9			
État budgétaire au 30 juin 2023 (équilibre, surplus ou déficit)	Équilibre			

6.2.3. *L'organisation des services*

L'offre pédagogique et éducative de l'école

À l'école Capitaine-Luc-Fortin, les pratiques pédagogiques sont diversifiées : l'enseignement explicite, la pédagogie par projet et la différenciation sont quelques moyens utilisés pour amener les élèves à la réussite. Capitaine-Luc-Fortin en est à sa cinquième année d'inspiration du modèle RAI (Réponse À l'Intervention). Les enseignants s'inspirent de ce modèle afin de mieux soutenir leurs élèves dans leurs apprentissages, de parfaire leurs méthodes d'enseignement explicite au palier 1 et d'organiser l'intensification des interventions du palier 2 pour les élèves présentant plus de difficultés.

L'utilisation de portrait de classe permet d'assurer un meilleur suivi de chacun des groupes et de cibler les besoins afin d'offrir les services complémentaires pour accompagner l'élève dans sa réussite. Nous comptons en 2022-2023, 62 plans d'intervention. Bien que nous communiquions de façon régulière avec les parents via l'agenda, les bulletins, les *Info-parents*, la classe DOJO, les plans d'intervention et les rencontres fréquentes; l'implication de certains parents dans la réussite de leur enfant demeure un enjeu.

Dans l'optique de développer de saines habitudes de vie, les élèves sont encouragés à participer aux activités sportives inter écoles et aux différentes activités offertes le midi.

À l'école Capitaine-Luc-Fortin, nous travaillons continuellement à la recherche d'optimisation de l'autonomie des élèves et l'harmonie des relations entre chacun afin d'obtenir un milieu de vie sain et sécuritaire. Une approche caractérisée par la bienveillance et le projet de modélisation des règles de jeux sur la cour par l'enseignante d'éducation physique a un impact majeur sur la gestion de conflit, particulièrement dans la cour d'école.

Composition de l'équipe-école

À l'école Capitaine-Luc-Fortin, l'équipe de chacun des édifices est composée de la façon suivante:

- Édifice St-Joseph : L'équipe-école est composée de 9 enseignants titulaires, de 2 enseignants spécialiste (arts et musique et éducation physique), d'une concierge, de 3 surveillantes des dîneurs, deux éducatrices en service de garde présente le midi, d'une secrétaire, d'une TES. Le personnel est stable depuis quelques années, les liens sont solides et positifs.
- Édifice Henryville : L'équipe-école est composée de 8 enseignants titulaires, de deux enseignants spécialistes (arts, et éducation physique), d'une concierge, de 2 surveillantes des dîneurs, deux éducatrices en service de garde, d'une secrétaire et d'une TES. Le personnel a été quelque peu instable depuis quelques années. Toutefois, nous espérons, malgré un milieu rural éloigné, une plus grande stabilité dans les années à venir. Un désir d'engagement et la recherche de stabilité au niveau du nouveau personnel se font sentir.
De plus, plusieurs personnes partagent leurs fonctions entre les deux édifices. Tout d'abord, la direction partage sa tâche dans les deux édifices. Nous avons aussi la technicienne en service de garde, l'orthopédagogue, l'enseignant d'anglais, une enseignante en soutien orthopédagogique et mentor à 75 %.

Également, d'autres membres du personnel partagent leurs fonctions avec d'autres écoles, nous avons l'enseignant en éducation physique de St-Joseph, une orthophoniste, un ergothérapeute, une infirmière, une psychoéducatrice et une animatrice de vie spirituelle et communautaire

7. Zones de vulnérabilité et zones de force

À la suite de l'analyse des résultats obtenus par les sondages réalisés auprès des élèves, des parents et des membres du personnel et à la suite de l'analyse des données concernant la réussite des élèves, le comité pédagogique a établi des zones de force et des zones de vulnérabilité afin de pouvoir bien cerner les objectifs du *projet éducatif 2023-2027*. Le tableau suivant présente les zones de force et de vulnérabilité relevées.

Tableau 3 - Zones de force et zones de vulnérabilité de l'établissement

Zones de force	Zones de vulnérabilité
• Intégration d'un chien de soutien qui apaise les élèves (Édifice Saint-Joseph) • Projet jardin (Édifice Saint-Joseph) • Comité bienveillance (Édifice Henryville) • Ateliers en classe offerts par les TES • Systèmes de motivation • Littératie en lien avec le plan de lutte • Ateliers en robotique • Cohésion des pratiques (Règles orthographiques, Stratégies de lecture, RAI) • Soutien supplémentaire en orthopédagogie • Projet écurie • Aide financière de la fondation Jacques Landry • Implication de la communauté • Projet cour d'école • Comité d'élèves de gestion de conflits sur la cour (Édifice St-Joseph)	• Roulement de personnel (Édifice Henryville) • Sentiment de sécurité des élèves • Compétence en français • Engagement des élèves face à leurs apprentissages

L'analyse du milieu a permis de déterminer des zones de force et des zones de vulnérabilité. Ces dernières ont permis au comité pédagogique de mettre en évidence les enjeux de la réussite éducative au printemps 2023 en prévision de la rédaction du projet éducatif 2023-2024.

1. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

Le comité pédagogique s'est assuré de s'approprier les orientations et les objectifs du *plan d'engagement vers la réussite 2023-2027* du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières.

Dans le projet éducatif 2023-2027 de l'école École Capitaine-Luc-Fortin il est possible de reconnaître les trois orientations du *plan d'engagement vers la réussite 2023-2027* du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières. Un des objectifs du centre de service est en lien avec la réussite des élèves. Nos objectifs visent aussi à accroître le taux de réussite des élèves en français, mais aussi à augmenter la moyenne des élèves à risque.

Aussi, afin d'assurer la cohésion avec l'objectif du centre de service "Augmenter le sentiment de bien-être et d'appartenance des élèves et du personnel", l'école Capitaine-Luc-Fortin s'est fixé deux buts spécifiques.

D'une part, nous avons comme objectif d'accroître le sentiment de sécurité des élèves à l'école et d'autre part, de renforcer le sentiment d'appartenance.

9.Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Orientations	Objectifs	Indicateurs	Cibles
Enjeu 1 : La réussite de tous les élèves			
<i>Augmenter les compétences en français</i>	<i>Augmenter le taux de réussite en français écriture au 2e cycle du primaire</i>	<i>- Taux de réussite en écriture au 2e cycle du primaire</i>	<i>Donnée de départ : 85 % (année 2022-2023) Cible: 90 % d'ici 2027</i>
	<i>Augmenter la moyenne académique des élèves à risque en lecture au 3e cycle</i>	<i>- Taux de réussite en lecture au 3e cycle primaire</i>	<i>Donnée de départ: 63 % (année 2021-2022) Augmenter de 5 % la moyenne au sommaire des élèves en échec ou à risque d'ici 2027</i>

Orientations	Objectifs	Indicateurs	Cibles
Enjeu 2 : Le bien-être physique et psychologique des élèves			
<i>Développer le sentiment de sécurité et les relations harmonieuses chez les élèves</i>	<i>Augmenter le sentiment de sécurité chez les élèves.</i>	<i>-Proportion d'élèves déclarant se sentir en sécurité</i>	<i>Donnée de départ: 70 % (sondage du plan de lutte) Cible: 85 %</i>
	<i>Augmenter le nombre d'ateliers sur les habiletés sociales et la gestion des émotions.</i>	<i>- Nombre d'ateliers sur les habiletés sociales et la gestion des émotions</i>	<i>Données de départ: 3 à 5 ateliers selon le cycle. (Bilan du plan de lutte contre la violence) Cibles: 10 ateliers par année</i>
	<i>Augmenter la participation aux activités sur la cour lors de la période du dîner.</i>	<i>- Taux de participation des élèves</i>	<i>Nouveau projet; donnée de départ à venir en 2023-2024</i>

Orientations	Objectifs	Indicateurs	Cibles
Enjeu 3 : L'engagement des élèves face à l'école			
<i>Favoriser l'engagement des élèves face à leurs apprentissages</i>	<i>Augmenter la proportion des élèves qui sont engagés activement dans leurs apprentissages</i>	- La proportion des élèves qui démontrent être engagés par leur comportement (participation en classe) et la rigueur dans les activités d'apprentissage -Taux d'absentéisme et de retards -La proportion des élèves qui utilisent des méthodes de travail efficace	<i>Nouveau projet; donnée de départ à venir en 2023-2024</i> Outils de suivis à produire en 2024.